



# Les attentes en matière agricole des Pays en développement à la Conférence ministérielle de Nairobi

**Le directeur de l'OMC, considérant que le Cycle de Doha est axé sur le développement, mais aussi que la prochaine Conférence ministérielle a lieu en Afrique, a appelé les membres à rechercher des résultats concrets qui soient favorables aux Pays en développement. C'est d'autant plus important pour l'OMC que les résultats de Nairobi pourraient déterminer la survie ou la mort de l'organisation (l'article Dernier tango à Nairobi de MF Vienne est explicite à ce sujet et complète cet article sur certains points - cf Plein champ du 26/11/2015).**

**Nous tentons d'éclairer ci-après les principales attentes de ces pays et quelques réactions des pays développés.**

## L'OMC face à un contexte de négociation agricole qui a beaucoup évolué

Sur les marchés agricoles internationaux, contrairement aux faibles prix qui prévalaient lors du Cycle d'Uruguay, la situation est marquée depuis 2008 par des moments de forte pénurie, de forte volatilité des prix et une perte de confiance dans le marché international. Cette situation a amené les pays en développement (PED) -qui incluent les pays émergents-, en particulier ceux qui ont une forte dépendance aux importations alimentaires et une forte population active agricole en insécurité alimentaire, à vouloir plus d'autonomie alimentaire. Cela nécessite, entre autres, des instruments pour soutenir et protéger le secteur agricole. Aussi la position des PED à l'OMC a-t-elle évolué en conséquence.

## Attentes des pays en développement (PED) en matière de soutien interne

En matière de soutien interne, les PED et en particulier le G33 (regroupant 46 PED) demandent plus de souplesse pour accorder des aides au secteur agricole. Le G33 demande plus de possibilités de mener des actions renforçant la sécurité alimentaire, sous forme de programmes de stockage, d'achats publics et d'aide alimentaire intérieure, en soutien aux producteurs à bas revenus ou disposant de peu de ressources. La demande a été discutée lors de la Conférence ministérielle de Bali (2013), où on a convenu de poursuivre la discussion au cours des 4 années suivantes. Pour cette période, on a aussi convenu d'une clause de paix qui permet aux PED, déjà engagés dans ce type d'actions (comme l'Inde), de les poursuivre sans être mis en cause, malgré des règles très restrictives.

En effet, si ces programmes publics d'acquisition et de détention de stocks doivent aujourd'hui être comptabilisés dans la mesure globale de soutien (MGS), ils doivent l'être sur base de « la différence entre le prix d'acquisition et le prix de référence extérieur ». Une obligation particulièrement limitative puisque le prix de référence extérieur est celui, extrêmement faible, qui prévalait au début du Cycle d'Uruguay. Plusieurs autres biais des règles OMC existent d'ailleurs pour estimer la subvention liée à ces achats.

Dans le même chapitre, les PED demandent encore la poursuite de la réduction

des soutiens que les pays développés accordent au secteur agricole et certains contestent même le fait que les aides découplées soient réputées n'avoir que peu d'effets de distorsion sur les marchés et ne soient soumises ni à un plafond ni à une obligation de réduction.

## Attentes des PED en matière d'accès au marché

Concernant l'accès au marché, les PED veulent aussi mieux protéger leur agriculture. Ils veulent négocier un mécanisme de sauvegarde spéciale qui leur soit adapté, alors que c'étaient surtout les pays développés qui avaient bénéficié, dans l'Accord agricole, de la clause spéciale de sauvegarde pour contrebalancer les effets de la tarification. Un tel mécanisme favorable aux PED, ainsi qu'un système de protection pour les produits spéciaux, avait déjà été envisagé durant le Cycle de Doha, dans les modalités agricoles de 2008, proposées avant l'annulation, par manque de consensus, de la Ministérielle de 2008.

Une nouvelle proposition de mécanisme de sauvegarde spéciale a été déposée pour les PED via l'Indonésie, qui doit permettre aux PED d'augmenter de façon temporaire les droits de douane en cas de hausse des importations.

## Autres attentes des PED

C'est aussi pour mieux protéger le secteur agricole que les PED veulent la réduction des aides directes (relevant du soutien interne) utilisées surtout par les pays développés, mais qui peuvent concurrencer la production nationale des PED en cas d'exportation. Dans la même logique, les PED sont intéressés par la réduction des soutiens à l'exportation. Comme certaines des préoccupations ci-dessus faisaient déjà partie des modalités agricoles de 2008, les PED souhaitent considérer celles-ci comme base de poursuite des discussions.

## Les pays développés face aux demandes des PED

Face aux demandes des PED, les pays développés mettent en avant de nouvelles réalités de l'économie mondiale: les pays émergents ont largement bénéficié du commerce mondial et versent eux-mêmes de fortes subventions aux agriculteurs. Les réticences des pays développés face aux demandes des PED sont largement liées à la crainte de la concurrence des pays émergents, tels que la Chine, le Brésil, l'Inde...

En réalité, la catégorie des PED comprend tant les pays émergents que les autres PED. Et il n'existe au sein de l'OMC pas de critères permettant de définir les pays comme étant développés, en développement ou moins avancés, les membres annonçant eux-mêmes la catégorie dont ils font partie.

## Les pays développés face aux demandes des PED sur le soutien interne

Dans le chapitre du soutien interne, face aux demandes des PED de ne pas comptabiliser les achats d'aliments à des fins de sécurité alimentaire, la crainte de la concurrence des pays émergents nourrit les réticences des pays développés. Mais ils redoutent aussi qu'en modifiant certaines règles, cela entraînerait la réouverture du chapitre du soutien interne de l'Accord agricole, avec le risque de remettre en question certains de leurs acquis.

En particulier, les pays développés tiennent aux instruments de soutien agricole mis en place par l'Accord agricole (accès illimité à la boîte bleue, soutiens non contraints dans la boîte verte) et en particulier au fait que les aides directes découplées soient réputées dépourvues d'effet de distorsion sur les marchés.

Or dans le contexte actuel, ces aides directes jouent un rôle important dans la survie des exploitations familiales européennes, confrontées à la concurrence d'autres régions du monde bénéficiant d'avantages compétitifs importants (terres disponibles, contraintes environnementales, coût de la main d'œuvre...)

Si dans les modalités agricoles de 2008, les pays développés envisageaient de réduire leurs soutiens agricoles (en contrepartie de concessions dans d'autres domaines), ils ne veulent plus poursuivre les négociations sur base de ces modalités. Il est d'autant moins probable que les pays développés s'engagent à mettre en question leurs aides directes, du moins à moyen terme, qu'en 2014, les USA ont réformé leur Farm bill, avec une forte augmentation des aides et un soutien assurant les exploitants contre les risques agricoles.

## Les pays développés face aux demandes des PED sur la concurrence à l'exportation

Concernant la concurrence à l'exportation, des propositions avaient déjà été faites sans être acceptées. En fait, l'Union européenne (UE) ne veut s'engager à des réductions (bien qu'elle ait fortement réduit le niveau de ce type d'aide) que si tous les acteurs s'engagent également et que toutes les formes de soutien sont prises en compte. Les USA sont particulièrement visés, notamment par leurs pratiques de crédit. Même si l'UE est prête à faire des concessions en ce domaine, elle a utilisé



Evolution de l'indice des prix alimentaires nominaux et réels (Source FAO)

l'instrument dans certaines crises des prix afin de renforcer les prix intérieurs (pour le lait notamment). L'UE veut aussi discipliner d'autres formes de soutien à l'exportation, comme l'octroi d'aide alimentaire (vendue dans les pays bénéficiaires) et les exportations par des entreprises étatiques. C'est ainsi que l'UE a présenté une proposition révisée, conjointement avec des membres du groupe de Cairns, qui engage les membres à éliminer leurs différentes formes de soutien aux exportations ayant un effet de distorsion sur les échanges, avec des échéances plus souples pour les PED.

## Quels résultats les PED peuvent-ils attendre de la Conférence de Nairobi ?

Un accord sur le chapitre du soutien intérieur, pour lequel les négociateurs devraient trouver une solution avant l'échéance de la clause de paix, a peu de chances d'aboutir à Nairobi, vu le manque d'avancées. Même fixer l'agenda pour la suite des négociations n'est pas garanti. Il en est de même pour le chapitre de l'accès au marché, bien qu'une proposition concrète ait été déposée dans ce cas, sans que la discussion ait progressé. Seule la concurrence à l'exportation pourrait connaître une avancée.

A défaut d'un accord multilatéral à la prochaine Conférence de l'OMC, la multiplication d'accords bilatéraux de libre-échange avec différents partenaires se poursuivra. Une situation préjudiciable pour les PED, mais qui prive en réalité tous les pays des garanties offertes par un cadre multilatéral, les accords bilatéraux allant souvent plus loin et abordant des sujets neufs par rapport à ce qu'on négocie aujourd'hui à l'OMC.

Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord.  
Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen  
184 D, Boulevard Léopold II  
1080 Bruxelles. - www.csa-be.org

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)